

# Conditions Générales d'Utilisation

Mise-à-jour du 26 juillet 2023

## Article 1 - Application

La société Pikkopay est un concepteur et un éditeur de logiciels. Elle a développé une application qui permet aux commerces de proposer à leurs propres clients la possibilité de payer leurs achats sans avoir à passer en caisse.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) régissent les relations entre :

- la société Pikkopay, SAS au capital de 18 000 euros, dont le siège est sis 2 rue Gustave Eiffel, 10430 Rosières-près-Troyes, immatriculée au RCS de Troyes sous le numéro 917 619 595, ci-après dénommée « la Société » ou « Pikkopay »,
- et toute personne utilisatrice de l'application Pikkopay, ci-après dénommée l'Utilisateur.

**L'utilisation de l'application Pikkopay vaut acceptation des CGU par l'Utilisateur et particulièrement l'acceptation des conditions suivantes : être âgé de 18 ans, être titulaire d'un seul compte Utilisateur à son nom réel (inscription facultative conformément à l'article 5 des présentes CGU), s'interdire tout usage frauduleux du Service Pikkopay et ne pas être interdit de l'utilisation du Service Pikkopay pour usage frauduleux. La création d'un compte avec des informations erronées constitue une violation de nos conditions, notamment dans le cas de comptes enregistrés au nom de tiers ou de personnes de moins de 18 ans.**

La Société se réserve la possibilité de modifier les CGU à tout moment, les CGU applicables étant celles en vigueur à la date de l'utilisation de ladite application.

## Article 2 - Définitions

**Application** : désigne la web application Pikkopay conçu par la Société, que l'Utilisateur utilise à partir de son smartphone, sur proposition d'un Commerce affilié au service Pikkopay.

**Commerce** : grande enseigne ou commerce de proximité affilié au service Pikkopay.

**Service Pikkopay** : désigne le service de paiement sans passage par les caisses du Commerce, délivré aux Utilisateurs par l'utilisation de l'Application.

**Client(s)** : désigne tout client du Commerce.

## Article 3 - Accès au Service Pikkopay

L'Application Pikkopay est une solution d'encaissement simple, rapide car elle supprime les files d'attente en caisse, accessible sans téléchargement et sans inscription obligatoire. Elle est strictement réservée aux Utilisateurs qui ont enclenché son fonctionnement à l'entrée du Commerce.

Afin de bénéficier d'avantages « fidélité » pour récompenser son utilisation récurrente du Service Pikkopay auprès du ou des Commerces, l'Utilisateur a la possibilité de procéder à son inscription sur l'Application. Celle-ci est facultative et n'est pas nécessaire pour utiliser le Service Pikkopay.

## Article 4 - Fonctionnement du Service Pikkopay

Tout Commerce affilié au Service Pikkopay informe ses Clients à l'entrée du magasin qu'il est affilié au Service Pikkopay, par un support visuel de communication. Le Client Utilisateur scanne le QR Code figurant sur ce support visuel avec son smartphone à son arrivée dans le Commerce.

Le smartphone du Client Utilisateur se transforme alors en terminal de paiement en trois étapes :

1. Le Client Utilisateur effectue ses courses dans le Commerce et scanne le code barre de chaque article qu'il souhaite acheter depuis l'Application. Tous les articles scannés sont placés dans son panier virtuel sur l'Application.
2. Ses courses terminées, le Client Utilisateur affiche son panier sur son smartphone et procède au paiement après avoir renseigné les informations de sa carte bancaire.
3. Enfin, le paiement final désactive les antivols des articles concernés et un QR code de vérification est généré pour permettre la sortie du Commerce. Ce code est présenté sur demande en sortie de magasin.

Le Service Pikkopay est proposé gratuitement par le Commerce à ses Clients.

## Article 5 – Inscription facultative de l'Utilisateur

Afin d'être identifié par l'Application lors de ses prochaines visites auprès du Commerce ou d'un autre commerce affilié au Service Pikkopay et pour bénéficier d'avantages « fidélité », l'Utilisateur pourra procéder aux étapes facultatives suivantes :

- création d'un compte Utilisateur à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe et acceptation expresse des présentes CGU,
- communication d'informations telles que nom, prénom, informations liées au paiement et à la facturation.

Une fois l'inscription terminée et après vérification par un mail de validation, le Client peut gérer son profil via son compte Utilisateur.

Le Client peut alors cumuler des avantages « fidélité », tels que des remises auprès de ses Commerces favoris.

## Article 6 – Durée, suspension et résiliation de l'inscription

L'inscription facultative de l'Utilisateur à l'Application Pikkopay est effectuée pour une durée indéterminée à compter de la validation de l'inscription.

Pendant toute la durée d'ouverture de son compte, l'Utilisateur s'engage à maintenir à jour les informations le concernant et notamment son compte Utilisateur.

L'Utilisateur peut librement résilier son inscription au Service Pikkopay sur simple demande effectuée par mail à l'adresse suivante : [resiliation@pikkopay.fr](mailto:resiliation@pikkopay.fr) auprès de la Société, moyennant un préavis d'un (1) mois.

La Société peut résilier de plein droit et à tout moment l'inscription de l'Utilisateur en cas de manquement de ce dernier à l'une quelconque de ses obligations au titre des présentes CGU ou en cas de fraude, vol ou toutes autres délit commis par utilisation de l'Application.

L'Utilisateur banni sera informé de la résiliation de son inscription dans son compte Utilisateur et par email. Dans cette hypothèse, l'Utilisateur est frappé d'un interdit de s'inscrire sur l'Application. En cas de non-respect de cette interdiction, l'Utilisateur s'expose à des poursuites engagées par la Société, sans préjudice de tous dommages et intérêts qu'elle serait en droit de demander.

## Article 7 - Sécurité des comptes Utilisateurs

La Société s'engage à assurer la sécurité des comptes Utilisateurs mise en œuvre par la Société.

La création d'un compte Utilisateur est exclusivement réalisée par ou sous l'autorité de la personne utilisant le compte. L'administration du compte, les connexions ou transmissions sont exclusivement réalisées sous la responsabilité de l'Utilisateur.

Le compte Utilisateur est à usage strictement personnel de l'Utilisateur à l'exclusion de toute tierce personne, physique ou morale.

L'Utilisateur est responsable de son identifiant et de son mot de passe, et notamment en cas d'utilisation frauduleuse. En conséquence, il est de sa responsabilité de ne pas les communiquer à des tiers.

L'Utilisateur s'engage à prendre toute précaution visant à garantir une sécurité optimale à chaque manipulation ou intervention sur son compte, afin de ne pas en compromettre la sécurité.

## Article 8 - Obligations de la Société Pikkopay

La Société n'est tenue d'aucune obligation de Service à l'égard des Utilisateurs, lesquels utilisent le Service Pikkopay sans frais supplémentaires.

Elle s'oblige cependant à en assurer le bon fonctionnement. Toutefois, elle ne peut être tenue pour responsable des conséquences des arrêts de Service ou des dysfonctionnements éventuels à l'égard des Utilisateurs, qui restent Clients du Commerce.

La Société est responsable de la gestion de sa relation avec la société STRIPE spécialisée dans les solutions de paiement, afin que le paiement s'effectue dans des conditions de sécurité optimale pour le Client Utilisateur.

## Article 9 - Conditions relatives à la sécurité du Service Pikkopay

### 9.1 - Système de paiement

Le système de paiement est entièrement géré par la Société STRIPE, qui propose des solutions de paiement en ligne.

Les transactions sont exclusivement réalisées via un compte de monnaie électronique. Le Client réalise un paiement par provision à l'aide de sa carte bancaire.

### 9.2 - Sous-traitance

La Société informe l'Utilisateur que les Services Pikkopay engendrent une sauvegarde des Données sur un serveur sécurisé et mis à sa disposition. Ces prestations sont assurées par la société OVH dont le siège est situé au 2 rue Kellermann, 59100 ROUBAIX qui agit en qualité de sous-traitant de la Société.

Les engagements que la Société souscrit aux termes des présentes CGU sont reportées dans les engagements qu'elle a souscrits avec son sous-traitant, la Société restant seule responsable vis-à-vis de l'Utilisateur de l'exécution de ses obligations.

### 9.3 - Information pour contentieux

En cas de contentieux avec un tiers ou pour justifier des faits, l'Utilisateur accepte expressément que l'ensemble des données collectées à travers son activité soient admis comme mode de preuve dans le cadre du contrat établi entre les différents Utilisateurs et/ou l'Application.

### 9.4 - Information sur requêtes

Sur leur demande, la Société s'engage à coopérer avec les autorités de protection des données compétentes, notamment en cas de contrôle.

En cas de requête provenant d'une autorité administrative ou judiciaire reçue par la Société, cette dernière s'engage à en informer immédiatement l'Utilisateur.

### 9.5 - Remontée des plaintes et des failles de sécurité

La Société s'engage pour elle-même et pour son sous-traitant à communiquer à l'Utilisateur la survenance de toute faille de sécurité ayant des conséquences directes ou indirectes sur le Service Pikkopay. Cette communication devra être effectuée dans les plus brefs délais après la découverte de la faille de sécurité ou suivant réception d'une plainte.

### 9.6 - Sécurité et confidentialité

La Société considère comme strictement confidentiels toute information et tout document dont elle aurait connaissance à l'occasion de l'exécution du Service Pikkopay.

La Société s'en interdit la divulgation hors les cas où les éléments divulgués sont dans le domaine public à la date de la divulgation ou obtenus de tiers par des moyens légitimes.

### 9.7 - Données à caractère personnel

Certains renseignements sont obligatoires et/ou nécessaires à la Société pour le Service Pikkopay. Les informations personnelles (« Données ») éventuellement communiquées sont enregistrées dans un fichier informatisé.

Pikkopay ne traitera ou n'utilisera les Données de l'Utilisateur que dans la mesure où cela est nécessaire pour le contacter, assurer le traitement de ses demandes ou réaliser des études statistiques.

Les Données seront conservées pendant une durée qui ne saurait excéder trois (3) ans sauf si :

- l'Utilisateur exerce son droit de suppression des Données le concernant, dans les conditions décrites ci-après ;
- une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Pendant cette période, la Société met en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des Données personnelles de l'Utilisateur, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès aux Données personnelles est strictement limité au personnel de la Société et, le cas échéant, à ses sous-traitants.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, la Société s'engage à ne pas vendre, louer, céder les données, ni à y donner accès à des tiers, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense).

Conformément à la loi " informatique et libertés " du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, l'Utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des Données le concernant. L'Utilisateur peut, sous réserve de la production

d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en contactant Pikkopay aux coordonnées figurant à l'article 14 ci-dessous.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, l'Utilisateur peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)). Enfin, la Société informe l'Utilisateur de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique " Bloctel ", sur laquelle l'Utilisateur peut s'inscrire (<https://conso.bloctel.fr/>).

#### **Article 10 – Assurances - responsabilité**

La Société déclare avoir souscrit auprès de la compagnie BPCE IARD, une assurance en responsabilité civile professionnelle couvrant ses propres activités.

Toutefois, la Société ne pourra être tenue responsable des dommages indirects, matériels ou immatériels tels que pertes d'exploitation, de bénéfices ou préjudice commercial, que pourraient subir l'Utilisateur. Elle ne pourra être tenue responsable de toute réclamation faite par un tiers ou par l'Utilisateur pour un tiers.

#### **Article 11 – Propriété intellectuelle**

La marque de la Société, ainsi que l'ensemble des marques figuratives ou non et plus généralement toutes les autres marques, illustrations, images et logotypes de la Société qu'ils soient déposés ou non, sont et demeureront la propriété exclusive de la Société. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces marques, illustrations, images et logotypes, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable de la Société, est strictement interdite.

#### **Article 12 - Nullité d'une Clause des CGU**

Si l'une quelconque des dispositions des présentes CGU était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions des CGU qui demeureront en vigueur.

#### **Article 13 - Réclamations et règlement amiable des litiges**

##### **13.1 – Principe**

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation « *Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.* »

Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel. Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers.

Pour toute difficulté, l'Utilisateur est invité à contacter Pikkopay aux coordonnées figurant à l'article 14 ci-après.

##### **13.2 - Litiges transfrontaliers**

Centre européen des consommateurs France :

<https://www.europe-consommateurs.eu/>

**L'Utilisateur peut, à ses frais, se faire assister par un conseil.**

#### **Article 14 – Contact**

##### **Pikkopay**

2 rue Gustave Eiffel, 10430 Rosières-près-Troyes, France

Responsable : Monsieur Vincent TERRASSE

Téléphone : +33(0)6 42 49 80 34

Email : [v.terrasse@pikkopay.fr](mailto:v.terrasse@pikkopay.fr)

#### **Article 15 – Loi applicable et juridiction compétente**

Les présentes CGU sont régies par la loi française.

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGU sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Troyes, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.